
Intergovernmental Negotiating Committee for a Legally Binding Agreement on Forests in Europe

Première session

Vienne, 27 février – 2 mars 2012

Point 3 and 4 de l'agenda

Note du secrétariat

Décisions de la Conférence ministérielle de 2011 sur la protection des forêts en Europe

1. L'annexe 1 de la présente note est constituée du Mandat ministériel d'Oslo en vue de la négociation d'un accord contraignant sur les forêts d'Europe. Le Mandat a été adopté le 14 - 16 juin 2011 par la Conférence ministérielle de FOREST EUROPE.
2. L'annexe 2 est la Décision ministérielle d'Oslo: forêts européenne 2020 adoptée le 14 - 16 juin 2011.
3. Ces documents sont mis à disposition afin de faciliter les travaux du Comité.
